



Yacht Club Ispe Biscarrosse

5366 , route des lacs
B.P 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
tél. 0558781163
e-mail : ycib@laposte.net



AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

Nom de l'épreuve : PRINTEMPS de l'OPEN

Dates complètes : 1^{er} au 3 mai 2009

Lieu : Plan d'eau de Biscarrosse – Lac Nord (ISPE)

Autorité Organisatrice : YACHT CLUB ISPE BISCARROSSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe OPEN 5m70 et 5m00 .
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à
Yacht Club ISPE BISCARROSSE
5366 route des lacs
BP 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
au plus tard le 25 avril 2009.



Yacht Club Ispe Biscarrosse

5366 , route des lacs
B.P 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
tél. 0558781163
e-mail : ycib@laposte.net



- 3.3.** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 50 €uros par bateau. Ils comprennent l'inscription, le grutage, le petit déjeuner du samedi matin et du dimanche matin et la remise des prix.

5. PROGRAMME

- 5.1.** Confirmation d'inscription :
Vendredi 1^{er} mai 2009 de 10 h à 13 h 30
- 5.2.** Jours de course :
Vendredi 1^{er} mai : 1^{er} signal d'avertissement à 15 h sur l'eau pour courses à suivre
Samedi 2 mai : 1^{er} signal d'avertissement à 11 h sur l'eau pour courses à suivre
Dimanche 3 mai : 1^{er} signal d'avertissement à 10 h sur l'eau pour courses à suivre

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le vendredi 1^{er} mai et seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : parcours banane avec dog leg

8. CLASSEMENT

- 8.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2
- 8.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2
- (b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3

9. COMMUNICATION RADIO



Yacht Club Ispé Biscarrosse

5366 , route des lacs
B.P 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
tél. 0558781163
e-mail : ycib@laposte.net



Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
Yacht Club ISPE BISCARROSSE
5367 route des lacs
BP 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX



Yacht Club Ispe Biscarrosse

5366 , route des lacs
B.P 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
tél. 0558781163
e-mail : ycib@laposte.net



Fiche d'inscription

Printemps de l'Open - 01 au 03 mai 2009 - Ispe Biscarrosse

Nom du bateau :

Type du bateau :

Numéro de voile :

COORDONNEES DU SKIPPER :

Nom, prénom :

Nationalité :

Adresse habituelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

COMPOSITION DE L'EQUIPAGE :

Skipper :

Nom:

Licence 2009 :

Equipier(e) :

Nom:

Licence 2009 :

Equipier(e) :

Nom:

Licence 2009 :

Equipier(e) :

Nom:

Licence 2009 :

Ce bulletin d'Inscription doit être adressé à :

Yacht Club Ispe-Biscarrosse
5366 Route des Lacs
BP 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier établi à l'ordre de : Yacht Club Ispe-Biscarrosse

Le montant des frais de constitution de dossier est fixé à 50 €uros jusqu'au samedi 25 avril 2009.



Yacht Club Ispe Biscarrosse

5366 , route des lacs
B.P 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX
tél. 0558781163
e-mail : ycib@laposte.net



Fiche d'inscription repas du vendredi soir **Printemps de l'Open - 01 au 03 mai 2009 - Ispe Biscarrosse**

Le club organise le repas du vendredi soir 01 mai au club (grillades):

Nom du bateau :

Nom du skipper :

Téléphone :

Le prix est de : 12 €uros par personne (vins compris avec modération)

Nombre de personnes : * 12 €uros = €uros

Ce bulletin d'Inscription doit être adressé à :

Yacht Club Ispe-Biscarrosse
5366 Route des Lacs
BP 60004
40601 BISCARROSSE CEDEX

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des repas réservés établi à l'ordre de : Yacht Club Ispe-Biscarrosse

Hébergement

Pour tous les hébergements, contactez l'office de tourisme de Biscarrosse.

BISCARROSSE OFFICE DE TOURISME ***

Landes (40) - Aquitaine
55, pl. Georges Dufau - B.P. 1, 40602 BISCARROSSE CEDEX
tél. 05.58.78.20.96 - Tél. adm. : 05.58.83.98.20
télécopie : 05.58.78.23.65
Courriel : biscarrosse@biscarrosse.com
Site internet : www.biscarrosse.com

Hébergement le plus proche et le moins cher (500 m) :

<http://www.pierreenvacances.com/aquitaine/biscarrosse>

Téléphone : 05.58.09.89.89 – mel : bcg@pierreenvacances.com